



Bulletin Municipal n° 54

Nou Lou Dieumei

Le mot du Maire

L'été est là ! Nos enfants vont profiter du beau temps et de vacances bien méritées. J'adresse toutes mes félicitations à nos jeunes diplômés et leur souhaite bonne continuation dans la poursuite de leurs études.

Page suivante, vous pourrez consulter plus en détail le budget 2023. Une fois de plus, le conseil municipal prévoit des investissements conséquents, proportionnels à sa capacité financière et sans augmentation des impôts communaux.

Comme annoncé dans le dernier bulletin, la deuxième saison de Constell'Arzon est lancée. Nous espérons que vous viendrez nombreux y assister, mais aussi revisiter le sentier des légendes dans les Gorges de l'Arzon, avec l'installation de deux nouvelles œuvres d'art au pré des forgerons et à la dame blanche. Deux transats d'observation sont également positionnés pour vous permettre de vous imprégner encore davantage de ce lieu « magique ». Enfin, l'application numérique proposée par notre partenaire Rend'R est fonctionnelle, elle vous permettra de découvrir virtuellement tout au long du sentier : légendes, jeux, reconstitution du château d'Arzon avec simulation d'une invasion. Une surprise attend les randonneurs à la fin du parcours. Nous pouvons nous féliciter d'être l'une des rares communes du département, pour l'instant, à disposer d'un tel dispositif d'animation.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif important. Les bénévoles font le maximum pour proposer à nouveau, suite au Covid, des animations riches et variées tout au long de l'année, comme les marchés estivaux nocturnes, afin de rendre agréables les sorties et loisirs sur la Commune. Il est bon de rappeler que les festivités perdurent grâce à votre participation, venez nombreux à leurs manifestations pour continuer sur la bonne dynamique qu'elles insufflent.

Début 2024 aura lieu le recensement de la population. Toute personne intéressée pour le rôle d'agent recenseur est invitée à se faire connaître début septembre en Mairie. Je compte sur votre participation active à ce recensement. En effet, il est important pour Saint Pierre de ne pas perdre d'habitants, par exemple pour les demandes de subventions auprès de différents organismes.

Pour terminer, je voudrais, à l'heure où la France a connu ces dernières semaines incivilités et désordres, vous rappeler que nous avons la chance d'être encore épargnés par ces mouvements de destructions contestataires. Pourtant, je suis quasi quotidiennement confronté à des incivilités et à l'irrespect total de la fonction de Maire, au manque de civisme et de savoir-vivre. Je veille et je veillerai à ce que cette fâcheuse tendance ne s'accroisse pas, mais néanmoins j'en appelle à la bonne compréhension et à la responsabilité de chacun. L'État veut faire disparaître nos petites communes où il fait si bon vivre, ne lui donnons pas de grain à moudre en perdant cet esprit de RESPECT MUTUEL pour des histoires dont, bien souvent, nous n'en connaissons ni les tenants, ni les aboutissants. Nous, élus, devons aussi nous sentir en sécurité, respectés et soutenus dans nos décisions et responsabilités. Beaucoup d'énergie et de temps sont gaspillés pour des problèmes infondés ou futiles, temps et énergie que nous pourrions mettre à profit beaucoup plus utilement pour le bien-être et le bien-vivre dans notre agréable commune rurale.

Pour conclure, ne nous laissons pas embarquer dans cette morosité et cette fatalité qui règnent en ce moment, profitons ensemble de ces belles journées d'été, de toutes les manifestations qui nous sont proposées pour nous rendre la vie la plus agréable possible.

Bon été à toutes et à tous.

D. DANTONY,
Maire.

LES BUDGETS 2023

Le Budget 2023 de la Commune a été voté en Conseil Municipal le 14 avril dernier.
Il s'équilibre à 420 261.66€ en investissement et 494 332€ en fonctionnement.

Les priorités du budget 2023 sont essentiellement :

- L'achat d'un bâtiment pour la future maison d'assistantes maternelles au Bourg
- Les études pour l'aménagement de la place du Coudert et des espaces publics attenants
- une dernière tranche de mise en séparatif des eaux pluviales au Bourg
- D'importants travaux de voirie, dépense récurrente, mais nécessaire. Ces travaux seront financés par des subventions et l'excédent de fonctionnement 2022 essentiellement.

Il n'y a plus qu'un emprunt restant à rembourser, le niveau d'endettement de la Commune est correct, la commune envisage le recours d'un emprunt de 50 000€ en 2023.

Les taux d'imposition 2023 sont votés comme suit :

- TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES : 14.21%
- TAXE FONCIER BATI : 36,15 %
- TAXE FONCIER NON BATI : 70,69% (pas d'augmentation des impôts communaux en 2023).

Le budget du lotissement s'équilibre à 251 479.89 € en investissement et 304 584.08€ en fonctionnement.
Le budget du CCAS s'équilibre à 3400€ en fonctionnement, la dépense principale est le repas des anciens, la recette principale est la subvention de la Commune.

ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

L'Espace Conseil France Rénov' mis en œuvre par le Département de la Haute-Loire propose un service public d'information et de conseils pour tous les projets de rénovation énergétique.

Cela s'adresse à tous : propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires.

Les informations et les conseils délivrés sont neutres, gratuits et personnalisés. Ils visent à aider les ménages à élaborer un projet de rénovation performant, à mobiliser les aides financières publiques ou privées ainsi qu'à les orienter vers des professionnels compétents tout au long du projet.

Pour bénéficier d'une première information, le numéro de téléphone à composer est le :

04 43 07 11 30

Les conseillers France Rénov' répondront à vos questions, ou pourront vous fixer un rendez-vous pour un conseil personnalisé.

Les rendez-vous de conseils personnalisés se déroulent soit au sein de la Maison départementale de l'Habitat, située à Chadrac, soit sur les lieux de permanences de votre communauté de communes.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU COUDERT ET DES ESPACES PUBLICS ATTENANTS

Mercredi 5 juillet a eu lieu la première réunion publique avec les habitants de Saint Pierre du Champ pour échanger autour de l'avenir du centre bourg. L'équipe de maîtrise d'œuvre (Toposcope, Commune architectes et AVP BEMO) qui va suivre ce projet des esquisses jusqu'à la réalisation était présente et a animé la soirée sous forme de tables thématiques. Les habitants ont donc partagé leur vision du bourg dans les aspects du quotidien, du loisir ou de l'événementiel. En effet, Saint Pierre du Champ se vit de multiples manières, et les futurs espaces publics doivent répondre aux usages d'aujourd'hui et de demain. Le périmètre du projet concerne la place du Coudert en majeure partie, mais aussi les espaces autour de la salle polyvalente et le cheminement qui y conduit.



Sont compris également des travaux ponctuels sur la place de la mairie, pour de la végétalisation, et une sécurisation de l'accès à l'école. Le prochain rendez-vous aura lieu en septembre et sera l'occasion d'échanger autour des premières esquisses.

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



Vous les avez sûrement déjà vu manœuvrer le samedi matin ou lors du passage des calendriers sur la commune, ce sont les jeunes sapeurs-pompiers de St Pierre du Champ, actuellement au nombre de 3, et qui seront aussi la future relève car vous le savez, notre caserne peine à recruter.

Le centre de formation existe depuis 1985 et se situe à St Vincent, mais aussi depuis peu, à St Pierre du Champ, Vorey, Beaulieu et Rosières en fonction du calendrier des manœuvres et des intervenants qui viennent de différentes communes.

Ils sont actuellement 22 jeunes à suivre la formation sur le secteur Emblavez, ils sont formés au secours à personne, incendie et opérations diverses.

Pour les rejoindre, il faut être âgé de minimum 12 ans, être apte à la pratique du sport et savoir nager, le diplôme se passe à l'âge de 17 ans. À ce jour, 3 d'entre eux sont devenus sapeurs-pompiers professionnels.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette belle famille, vous pouvez contacter Mr Eric Paulet Président de l'association au 06/73/44/33/20.

INSTINCT D'ARC

La saison 2022/2023 étant terminée, je souhaite à tous de bonnes vacances.

La reprise des cours aura lieu le mardi 3 octobre 2023. Le mardi de 18h à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h pour les adultes. Première séance gratuite en septembre à 19h pour tous uniquement sur réservation au 06 52 61 01 78. Par ailleurs, je tenais à remercier la personne qui a "emprunté" une cible qui se trouvait sur le terrain de tir à l'arc près du stade. Quand cette personne a appris que nous allions porter plainte, elle s'en est débarrassée en la jetant aux trois cols. Malheureusement, les gredins et l'incivilité n'existent pas que dans les villes.

Pour le club, la présidente.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023 À SAINT PIERRE DU CHAMP

Calendrier établi provisoirement et sous réserves d'erreurs et/ou de modifications ultérieures.

DATE	HORAIRE ET LIEU	TYPE MANIFESTATION	ORGANISATEUR
Mercredi 12 juillet	21h00 site d'observation des étoiles à Nolhac	Soirée contes et astronomie Constell'Arzon Visite gratuite, réservation conseillée	Agglo du Puy, Commune
vendredi 14 juillet	Le bourg 18h-21h	Marché estival des producteurs, animation snack et buvette	Comité des Fêtes et Pompiers
Mercredi 19 juillet	21h00 site d'observation des étoiles à Nolhac	Soirée contes et astronomie Constell'Arzon Visite gratuite, réservation conseillée	Agglo du Puy, Commune
vendredi 21 juillet	Le bourg 18h-21h	Marché estival des producteurs, animation snack et buvette	Comité des Fêtes et Le Bistrot d'Isabelle
Dimanche 23 juillet	Vermoyal	Fête « Vermoyal fait sa Féria » et repas	Au banc de Vermoyal
vendredi 28 juillet	Le bourg 18h-21h	Marché estival des producteurs, animation snack et buvette	Comité des Fêtes et APEL
Dimanche 30 juillet	Malivernas	fête du pain-brocante, repas, pétanque	Amis du four Malivernas
vendredi 4 août	Le bourg 18h-21h	Marché estival des producteurs, animation snack et buvette	Comité des Fêtes, Banc de Vermoyal et Gym détente
vendredi 11 août	Le bourg 18h-21h	Marché estival des producteurs, animation snack et buvette	Comité des Fêtes et Club de Football
Mercredi 16 août	21h00 site d'observation des étoiles à Nolhac	Soirée contes et astronomie Constell'Arzon Visite gratuite, réservation conseillée	Agglo du Puy, Commune
Samedi 19 et Dimanche 20 août	Le Bourg	Vogue et feux d'artifices	Comité des Fêtes et Commune
Mercredi 23 août	21h00 site d'observation des étoiles à Nolhac	Soirée contes et astronomie Constell'Arzon Visite gratuite, réservation conseillée	Agglo du Puy, Commune
Vendredi 08 septembre	20h30 site d'observation des étoiles à Nolhac	Soirée contes et astronomie Constell'Arzon Visite gratuite, réservation conseillée	Agglo du Puy, Commune
Samedi 14 octobre	19h00 salle des fêtes	Soupe aux choux et bal musette	Amicale sapeurs-pompiers
Dimanche 22 octobre	Midi salle des fêtes	Repas des Aînés	CCAS et commune
Samedi 28 octobre	Salle des fêtes	Fête d'Halloween	Comité des Fêtes
Dimanche 5 novembre	Le Bourg	foire aux chèvres	Comité des Fêtes
Dimanche 5 novembre	12 h salle des fêtes	repas cochonnaille	RSP
Samedi 18 novembre	19h30 salle des fêtes	Fête de la bière, repas choucroute	Amis du Four Malivernas
Samedi 25 novembre	En soirée	Sainte Barbe	Amicale sapeurs-pompiers
Jeudi 8 décembre	en soirée Malivernas	Verre de l'amitié, luminions	Amis du Four Malivernas
Dimanche 17 décembre	Salle des fêtes en journée	Marché de Noël	Comité des Fêtes

GYM DÉTENTE

La saison 2022/2023 s'est terminée mardi 27 juin. Notre animateur David arrête ses activités et sera remplacé par une jeune animatrice, Morgan, proposée par l'UFOLEP.

Les cours reprendront le mardi 5 septembre. Parlez-en autour de vous et rejoignez-nous pour entretenir votre santé car il faut bouger pour garder la forme et éviter les petits problèmes liés à notre âge.

À bientôt.

Alain Hourte le président



LES AMIS DU FOUR DE MALIVERNAS

Les amis du four de Malivernas ont profité du temps estival du mois de février pour confectionner les fagots qui serviront pour chauffer le four et cuire le pain de la fête, quelques détails à régler et ils seront prêts pour la fête du four qui aura lieu :

- le 30 juillet 2023.

Une reprise cette année : le concours de pétanque, sans engagement, sans enjeu, un concours ouvert à tous. Nous vous attendons nombreux, tant pour la fête que pour le vide-grenier et le concours de pétanque.



APEL SAINT JOSEPH - ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.

Comme chaque année scolaire l'APEL a organisé différentes ventes et événements au cours de l'année. Entre autres, il y a eu la vente des madeleines qui est toujours un succès, ainsi que cette année une vente de pizzas qui a énormément marché avec le camion pizza qui s'installe à St Pierre les mardis soir (buena pizzas). Nous avons organisé pour les enfants une chasse aux œufs à Pâques, une rencontre avec le Père Noël ou encore le carnaval avec une dégustation de crêpes.

En cette fin d'année, tous les enfants se sont réunis pour leur spectacle et l'APEL a organisé à la suite de celui-ci une kermesse avec quelques petits jeux pour les enfants ainsi qu'un repas et un bal.

Le bureau tient à remercier les nouveaux parents qui s'investissent dans l'association. Il précise que tous les événements et les ventes sont destinés à améliorer le quotidien des enfants à l'école et leur offrir de belles sorties scolaires.



BIBLIOTHÈQUE

Une découverte de réalité virtuelle a été proposée aux participants de la fête de l'école le 23 juin 2023.

Cette animation a été réalisée grâce à la BDHL (bibliothèque départementale de Haute Loire) et aux bénévoles de la bibliothèque de St Pierre du Champ.

Deux casques, à la disposition des enfants et des adultes permettaient de réaliser une expédition immersive dans le massif du Mont Blanc.

Cette expérience a été un véritable succès.

Horaires de la Bibliothèque de St Pierre du Champ

Mardi 9h30 - 12h00

Vendredi 9h30 – 12h00



L'équipe des bénévoles



LIEUX-DITS ET VILLAGES DE SAINT-PIERRE-DU-CHAMP (SUITE).

Malabrousse ou Malerousse (lieu détruit)

Malabrousse : *Mansus de Malabrocia* en 1301, *Apud Malabrossam prope castrum de Malivernas* en 1341, *Mansus de Malabrossa* en 1352. Malerousse : *Mansus de Malabrocia* en 1040, *Apud Mala-brossam propr castrum de Malivernas* en 1341. Ce lieu était à proximité de Malivernas.

Malivernas (château et village)

Son nom vient de *Vernos* (l'arbre la Verne en gaulois). *Villa de Mala Vernato* (1024), *Villa de Malos Yvernatis* (1037), *Mali Isvernati* (1095), *Mansus de Manivernatis* (XII^e siècle), *A malos Evernatos* (1213), *Malivernass* (1269), *Castrum de Malivernas* (1352), *Castrum de Malo Ivernato* (1394) et enfin Malivernas.

Les seigneurs de Malivernas étaient vassaux de la baronnie de Roche-en-Régnier.

1037 – 1038, Gérard de Beaumont cède trois mas se trouvant à Malivernas. Un Jarenton de Malivernas possessionné dans la baronnie de Roche-en-Régnier est mentionné en 1095 lors du don par Durand de Roche de la chapelle Saint Michel située dans l'enceinte du château de Roche-en-Régnier. Ce Jarenton est peut-être le constructeur et premier occupant du château de Malivernas. Septembre 1250, bulle de Clément IV. Rangeant sous la souveraineté de l'évêché du Puy, plusieurs églises, lieux et châteaux, dont le château de Malivernas. 17 août 1265, Guigue III seigneur de Roche teste, il institue son épouse Jourdain de Montlaur tutrice de ses enfants et dame de toutes ses terres, qu'elle ait tout le mobilier de la maison sauf les armes. Une fois dettes et lègues payés elle pourra jouir toute sa vie du château d'Artias et de son mandement, de tout ce que lui Guigue possède à Retournac, à Malivernas et dans leurs dépendances. 10 janvier 1298 Guigon IV seigneur de Roche passe des conventions lors du mariage de son fils Guiguonnet avec Dauphine de la Tour. Il l'émancipe, fait donation de ses châteaux de Roche, Artias et Malivernas avec leurs dépendances. 1301, le seigneur d'Artias fait don du mas de Malabrousse, à proximité de Malivernas. Le lieu est situé dans un vallon en dessous du village, ce domaine était signalé en 1095, il y aurait eu jadis un moulin. Les Barons de Roche-en-Régnier possédaient le château de Malivernas qu'ils tenaient en fief des évêques du Puy, seigneurs comtes du Velay. On trouve divers traces des hommages rendus. 1309, reconnaissance du baron de Roche Guigue V à l'évêque du Puy Bertrand IV de Castanet. 22 novembre 1344, Philippe de Lévis baron de Roche établit ses procureurs pour prendre possession, de divers châteaux dont celui de Malivernas. Octobre 1345, Pierre de Gorce, bailli du seigneur de Roche passe en revue tous les hommes valides de Roche-en-Régnier, Malivernas, Mans et Artias avec leurs armures, armes et harnois. 1362, Guigon, seigneur de Roche, vicomte de Lautrec reconnaît tenir en fief de messire Bertrand de la Tour évêque du Puy, le château forteresse de Malivernas. 29 septembre 1383 Eléonore de Villars, dame de Roche, veuve de Philippe de Lévis, baron de Roche rend hommages à l'évêque du Puy Bertrand III de Chanac pour le château de Malivernas. 19 octobre 1439 le bailli du seigneur de Roche tiens une cour solennelle de justice pour rendre une sentence suite à une contestation entre les habitants de Roche et les forains de son mandement et du mandement de Malivernas. La sentence rendue par le bailli condamnera les forains. 1474, lorsque Jean II de BOURBON voulu prendre possession des biens à lui vendu, dont Malivenas, par Antoine de Lévis la baronnie de Roche-en-Régnier était grevée de douaires et de reprises dotales en faveur de la seconde femme d'Antoine, Jeanne de Chalencon une transaction suivie. 28 juin 1482, un traité est conclu entre le Duc Jean II de Bourbon et Brémond de Lévis, seigneur de la Voûte. Ce dernier renonce au procès qu'il soutenait contre l'évêque du Puy Jean de Bourbon (oncle du Duc) pour la seigneurie de Vachères et en retour le Duc Jean II lui abandonne les seigneuries de Roche-en-Régnier, d'Artias et de Malivernas pour une rente de 218 livres tournois, au décès de Thomine de Villequier, veuve de Jean de Lévis, les dites places de Roche-en-Régnier, d'Artias et de Malivernas retourneront de plein droit au Duc du Bourbonnais. La famille Lévis n'avait pas renoncée à ses prétentions, et suite à un procès, le 23 août 1582 Gilbert III de Lévis, comte de Ventadour prend possession de Retournac, Artias, Malivernas et Roche. Malivernas appartenait donc à la famille Lévis de Ventadour, seigneurs de Roche-en-Régnier. Elle vendit le château de Malivernas et la baronnie au marquis de Nérestang le 5 septembre 1673, lequel la démembra, et en vendit une partie, le 18 octobre 1678 à Jean Pradier d'Agrain, seigneur de Mons, et l'autre partie à Jean Jourda de Vaux. Une partie du mandement de Malivernas dont Saint-Pierre-du-Champ, l'Herm, Villeneuve, Le Pinet, Montpeyroux, Tanaüs, le Breuil, Maisonnettes, la Breurette, le Monteil. Malivernas appartint alors au seigneur de Mons jusqu'à la révolution. Le château n'y a pas survécu et a vraisemblablement servi de carrière de pierres et son emplacement a été oublié. Il devait avoir une certaine importance car dans un hommage il est cité comme château-forteresse. Un chemin au bas du village est dénommé le chemin des seigneurs. Une voie qui reliait le village à Roche ou permettait, depuis le village l'accès au château ?

André MARTIN

UNE BELLE ANNÉE À L'ÉCOLE !

Cette année scolaire touche à sa fin, et les 40 élèves de l'école ont bien travaillé et grandi ! Ils ont découvert de nombreuses activités cette année.

D'un point de vue culturel, ils sont allés au théâtre au Puy et ont visité Terre de géants, les plus petits sont allés assister à un spectacle à l'Embarcadère. Les échanges avec la bibliothèque municipale ont été nombreux grâce au dynamisme de l'équipe : emprunts de livres par les élèves, prêt de raconte-tapis et Kamishibai pour la classe, intervention d'une illustratrice, animation de casques de réalité virtuelle au-dessus du Mont Blanc. Sportivement parlant, le COP rugby du Puy et de Roche sont intervenus 8 fois à l'école, pour finir par une animation sur le stade de la commune.

Nous avons également profité des ressources locales, avec la visite d'une ferme qui nous a accueillis avec plaisir, et que les élèves ont beaucoup appréciée ! Il ne fallait également pas rater l'occasion d'observer les étoiles sur le site de Nolhac, avec l'accompagnement de l'association ORION et de M. Delforge. Malheureusement, la météo n'a pas été de notre côté et l'animation du soir a dû être annulée !

Notre école travaillant en Réseau avec le collège Notre Dame et les 4 autres écoles catholiques du secteur, nous avons organisé une journée sportive et culturelle à Craponne. Une belle occasion de découvrir les offres culturelles de la ville (vitrofolies, microfolies, médiathèque), mais aussi de rencontrer les élèves et professeurs du collège.

Au cours de cette année, l'Evêque du Puy nous a également honorés de sa visite. Un moment de partage en toute simplicité avec tous les élèves de l'école.

Notre spectacle « Tour du monde en 80 minutes » a clôturé notre projet d'année sur les continents du monde. Nous les avons découverts à travers la géographie (évidemment !), mais aussi avec un regard artistique et poétique.

La dernière semaine, nous ferons un retour dans les temps médiévaux, en découvrant la forteresse de Polignac, dont nous avons beaucoup parlé en étudiant les châteaux forts.

Tous ces projets qui ouvrent le regard des enfants sur leur monde, sont possibles grâce aux financements de l'APEL. Merci à tous les parents et habitants de Saint Pierre, qui participent volontiers aux manifestations et diverses ventes qui leur sont proposées !

Merci également aux personnes bénévoles de l'OGEC, attentives à ce que les élèves aient ce dont ils ont besoin pour travailler et évoluer dans un bon environnement. Le projet majeur de l'OGEC de cette année est l'embauche en CDI de Sarah OUAHID, ATSEM à l'école. Un grand merci à la Mairie, qui soutient l'école dans ses projets, pour ses élèves campopedrociliens et campopedrociliennes !

ANNUAIRE

Mairie : 04 71 03 44 54

Mail : mairie@saintpierreduchamp43.fr

Site internet : www.saintpierreduchamp43.fr

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis et vendredis de 9 h à 12 heures.

Les samedis : sur rendez-vous (Permanence des élus)

Bibliothèque :

Horaires d'ouverture : les mardis et vendredis de 9h30 à 12 h

Agence postale communale : 04 71 03 49 77

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 11h30

Les samedis des semaines paires aux mêmes horaires

Salles de Maisonnettes : Pour toutes questions ou réservations veuillez contacter Mme Justine MEJASSON au 07 86 40 12 21

Bulletin municipal : Mail : bulletinmunicipal.stpierre@gmail.com pour la transmission d'articles et de photos

Le présent Bulletin Municipal a été conçu par une commission composée de : M. le Maire DANTONY Didier, Mmes CHAMPAGNAC Muriel, DELABRE Denise, GALLIEN Claire, LE BOZEC Sylvie et M. HOURTE Alain, MARTIN André. La Commission fait appel aux responsables d'associations et aux particuliers pour la transmission d'articles et de photos.



CONTES & ASTRONOMIE

Constell Arzon

SAINT-PIERRE-DU-CHAMP | 12 ★ 19 JUIL ★

SITE DE NOLHAC | 16 ★ 23 AOÛT

& 8 SEPT ★

à 21 h



GRATUIT

DURÉE : 2 h 30



Le Sentier des Légendes



4,3 km - 1 h 30 à 2 h
Difficulté moyenne
dénivelé 120 mètres environ

Nolhac
Commune de
Saint-Pierre-du-Champ

le PUY en VELAY

CAPITALE DES CHEMINS DE SAINT-JACQUES UNESCO



Bienvenue dans les Gorges de l'Arzon

Laissez-vous entraîner au fil des légendes, dans ce lieu préservé, riche d'une nature sauvage et de panoramas d'exception.

ATTENTION
Ce site est escarpé, il est donc indispensable d'être bien chaussé (chaussures fermées et lacées)

Des poubelles sont à votre disposition dans le village de Saint-Pierre-du-Champ. Merci de votre contribution pour faire en sorte que ce lieu reste aussi accueillant que vous l'avez trouvé.



Site d'observation des étoiles à 700 m



Circuits VTT et PR

Vous êtes ici



Auberges - 4,9 km

Saint-Pierre-du-Champ - 4 km



0 50 m 100 m 200 m



Le Pré des Forgerons

On dit que les forgerons, fort nombreux en cette région, vivaient en ce lieu pour travailler de leurs outils. Le 23 décembre, les forgerons se réunissent et attendent le dernier coup de marteau qui marquera l'arrivée du nouvel anneau de fer.

